

Agence d'Urbanisme de l'aire  
métropolitaine **lyonnaise**

Novembre 2019

# Portrait de territoire

& zoom sur les politiques de solidarité  
de la Métropole de Lyon

Conférence territoriale des maires  
Plateau Nord



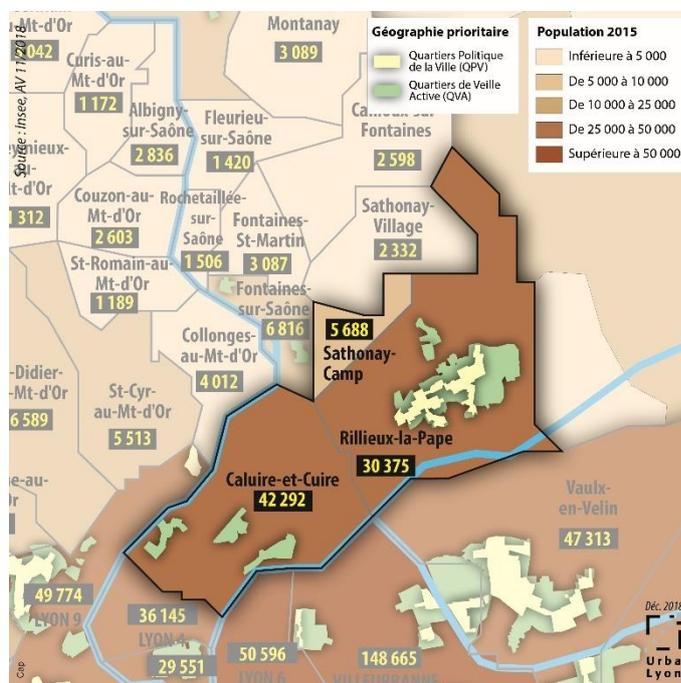
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

INDICATEURS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

DIVERSITE DE L'HABITAT, DES EQUIPEMENTS ET DES  
SERVICES DE PROXIMITE

ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES DE LA  
METROPOLE

DEFINITIONS ET SOURCES





En tendance, les secteurs du BTP et de l'industrie ont perdu des emplois (reculs respectifs de -19 % et -3 %). Le secteur transports – logistique est celui qui enregistre la plus forte hausse de ses effectifs (+ 35%).

En 2015, 64 % des sols sont artificialisés (58 % dans la Métropole) mais l'artificialisation a progressé moins vite que dans la Métropole entre 2010 et 2015.

### Des prix de l'immobilier inférieurs à la moyenne métropolitaine

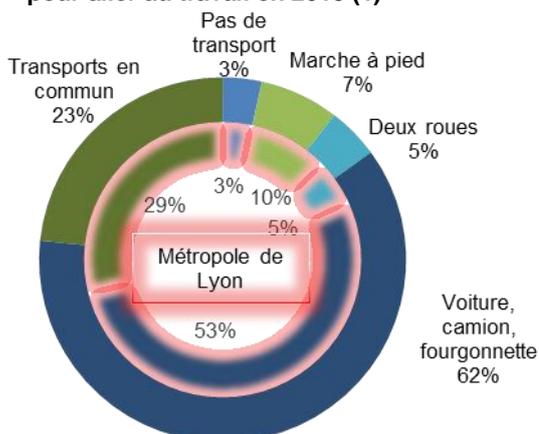
Le prix moyen de vente des logements collectifs anciens dans la Conférence s'élève à 2 805 euros/m<sup>2</sup> en 2017 (3 069 dans la Métropole). Selon les communes, les différences sont importantes : de 1 941 euros/m<sup>2</sup> à Rillieux-la-Pape à 2 960 euros/m<sup>2</sup> à Caluire-et-Cuire.

### Un territoire plutôt résidentiel et une apparente inadéquation entre qualification des emplois et des actifs.

Plateau Nord compte 0,8 emploi pour un actif travaillant et résidant dans le bassin de vie (1,2 dans la Métropole de Lyon). Il s'agit du ratio le plus faible après le Val de Saône (0,7). 69 % des actifs travaillent en dehors de Plateau Nord (11 % hors Métropole). 63% des emplois du territoire sont occupés par des travailleurs résidant en dehors. Ces chiffres illustrent une inadéquation assez élevée entre l'offre et la demande de travail. Ainsi les qualifications requises par les emplois du bassin de vie correspondent peu aux métiers de ses habitants.

Le recours à la voiture pour les déplacements domicile-travail reste dominant pour plus de la moitié des habitants même si un quart des actifs se rend à son travail en utilisant principalement les transports en commun qui assurent une très bonne desserte du bassin de vie.

### Les modes de déplacement principaux pour aller au travail en 2015 (1)

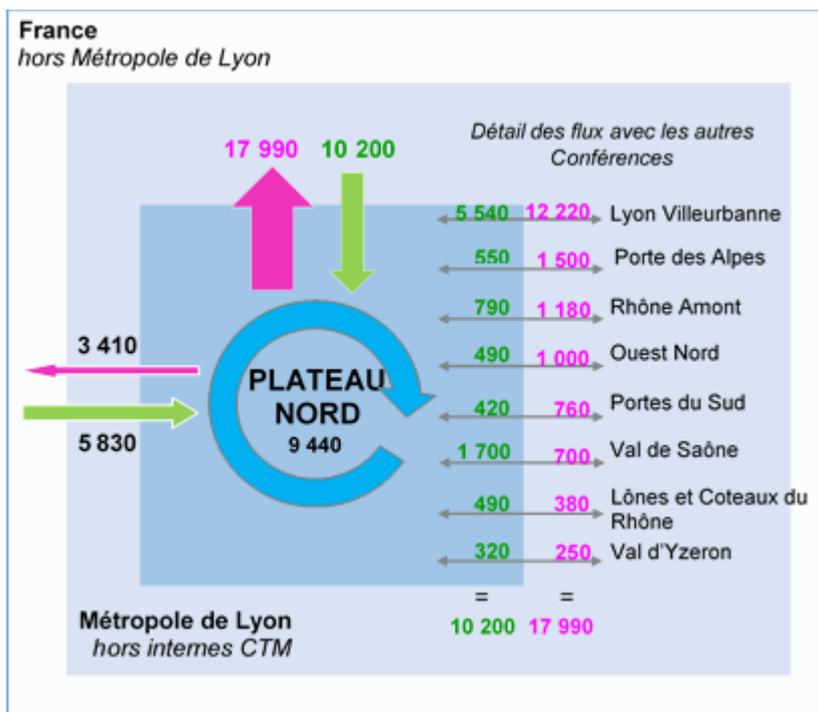


		Plateau Nord	Métropole de Lyon
Dynamique démographique	Population en 2015 (1)	78 355	1 370 678
	Tx de croissance annuel moyen 2010-2015 (1)	+0,8%	+1,1%
	Solde naturel 2010-2015 (%) (1)	+0,7%	+0,9%
	Solde migratoire apparent* 2010-2015 (%) (1)	+0,0%	+0,2%
Dynamiques éco.	Emplois salariés privés en 2017 (2)	19 510	577 784
	Evolution des emplois salariés privés sur 5 ans (2)	+2,5%	+8,3%
	Nombre postes salariés publics (29)	3 128	138 200
	Part d'emplois publics (29)	14,2%	21,1%
	Nombre d'entreprises (6)	5 147	110 421
Nature, environnement, écologie	Tx d'artificialisation* en 2015 (5)	64%	58%
	Evolution du tx d'artificialisation 2010-2015 (en pts) (5)	0,3	1,1
Ensgt sup. et tourisme	Etudiants en 2016 (au lieu d'enseignement) (7)	187	159 390
	Etudiants pour 1000 hab (7)	2	116
	Nb d'hôtels en 2018 (23)	5	211
	Nb de chambres d'hôtel en 2018 (23)	359	13 773
Foncier et immo.	Tx de construction* 10 ans (1) (8)	14	15
	Prix / m <sup>2</sup> des logements collectifs anciens en 2017 (9)	2 805	3 069
	Prix / m <sup>2</sup> des logements collectifs anciens de type T3 en 2017 (9)	2 712	2 875
	Evolution 2012-2017 du prix / m <sup>2</sup> des logements collectifs anciens de type T3 (9)	-3,1%	+1,5%
Déplacements	Nb total de km de voies cyclables (11)	28	653
	Dont réseau structurant* (11)	16	310
	Population desservie par les TC (11)	95%	95%

### Migrations domicile-travail en 2015 (1)

**69%** de navetteurs parmi les actifs ayant un emploi résidant sur le bassin de vie.

**63%** des emplois du bassin de vie occupés par actifs ayant un emploi résidant en dehors.



Clé de lecture : Dans le cas de Plateau Nord, 17 990 habitants sortent de Plateau Nord pour aller travailler dans une autre Conférence. Parmi ceux-ci, 12 220 se déplacent dans Lyon Villeurbanne.

\*un navetteur est une personne en emploi travaillant en dehors de son bassin de vie de résidence.

# INDICATEURS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

## L'objectif de cette partie est d'appréhender les caractéristiques socioéconomiques de la population

pour cerner les besoins réels des habitants en difficultés parmi les familles, les jeunes, les personnes âgées, handicapées.... Les questions de mixité (générationnelle, sociale, culturelle) et de cohésion sociale et territoriale sont également au cœur de cette partie,

## Un bassin de vie touché par un chômage et une précarité élevés, concentrés dans la commune de Rillieux-la-Pape

Fin 2017, la conférence du Plateau Nord compte 6 656 demandeurs d'emploi de catégories A, B, C dont 21 % sont inscrits à Pôle emploi depuis deux ans ou plus. En cinq ans, leur nombre a augmenté de 16 % (23 % dans la Métropole).

C'est dans la commune de Rillieux-la-Pape que le taux de pauvreté est le plus élevé (23%) mais c'est à Caluire-et-Cuire que la progression du nombre de demandeurs d'emploi a été la plus forte (+29%). Le taux de demandeurs d'emploi sans activité (cat. A) dans la population active est le plus élevé à Rillieux-la-Pape (15%) suivi de Caluire-et-Cuire (10%) contre 12% en moyenne dans la Métropole.

La part de sans diplôme parmi les jeunes de 15-25 ans sortis du système scolaire est sensiblement plus élevée dans le bassin de vie (28% contre 23% dans la Métropole) et elle atteint 34% à Rillieux-la-Pape. Parallèlement, les demandeurs d'emploi présentent un niveau de formation plus faible qu'en moyenne (16% contre 19% dans la Métropole). Ce chiffre s'élève à 23% à Rillieux-la-Pape.

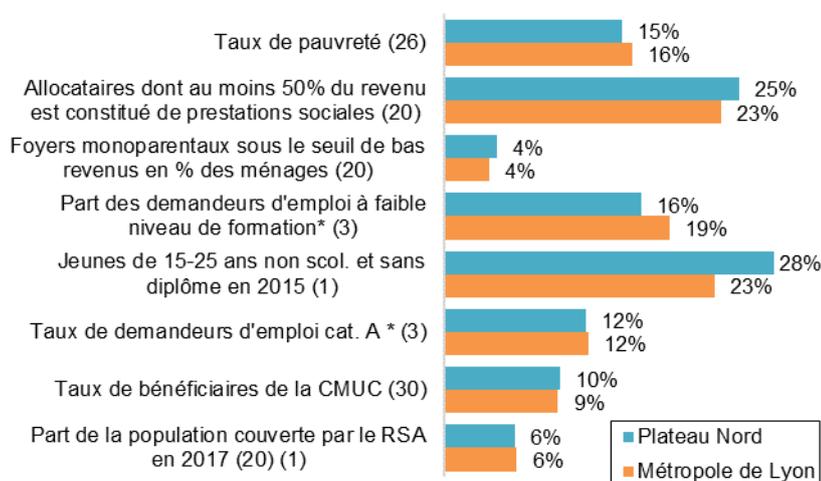
## Un habitant sur cinq réside dans un quartier politique de la ville (QPV)

20% de la population réside dans un quartier en politique de la ville (13% en moyenne dans la Métropole). Seule Rillieux-la-Pape a un QPV sur son territoire. 18 000 habitants résident dans le QPV de la Ville Nouvelle soit la moitié des habitants de la commune. Plateau Nord compte aussi quatre quartier en

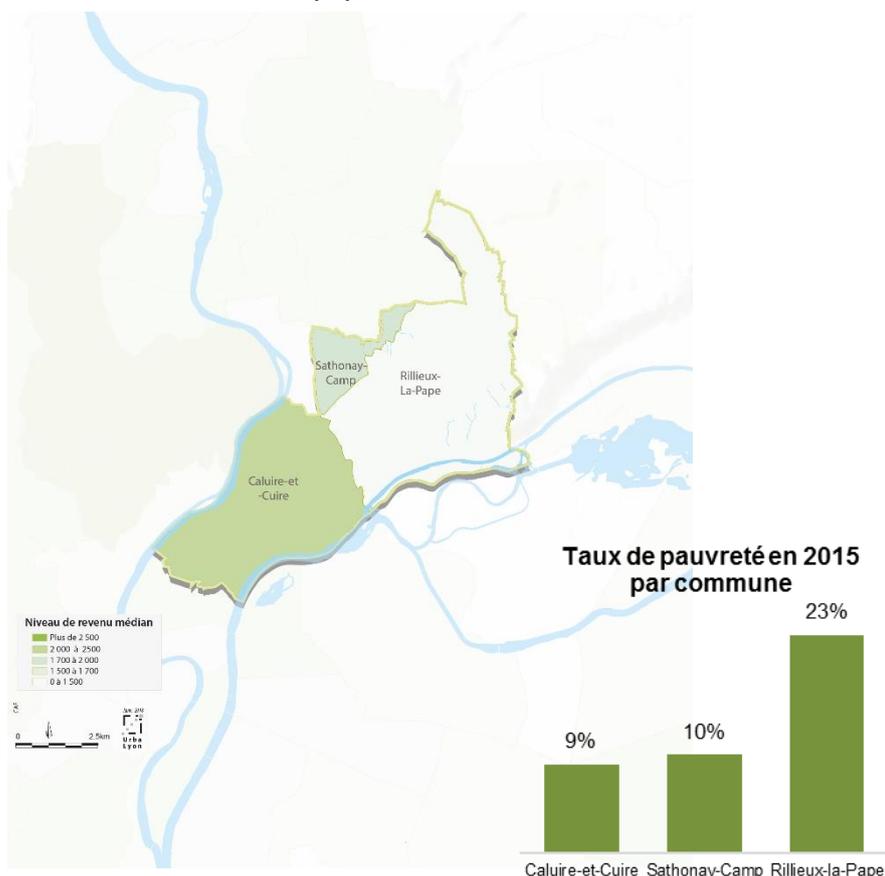
## Ce que l'on peut retenir :

- Une part importante des familles avec enfants
- Une population plus âgée principalement à Caluire-et-Cuire
- Des écarts de niveaux de vie marqués entre les communes
- Une présence plus forte de jeunes sans diplôme
- Globalement une situation de santé plutôt favorisée par rapport à la moyenne dans la Métropole

## Principaux indicateurs de la situation sociale de la population



## Niveau de vie\* en 2015 (26)



veille active (QVA) : Cuire le Bas, Montessuy et Saint-Clair à Caluire-et-Cuire et La Roue à Rillieux-la-Pape.

### Des écarts de revenus très marqués entre les communes

Rillieux-la-Pape affiche le niveau de vie le plus bas du Plateau Nord avec 1 500€/mois/UC soit 15% de moins que celui observé dans la Métropole. Il s'agit du 5<sup>e</sup> niveau de vie le plus faible de la Métropole. A Caluire-et-Cuire, le revenu médian est proche de 2 500€/mois/UC.

Les profils socioprofessionnels des actifs sont proches de ceux des actifs de la Métropole avec une majorité de professions intermédiaires et d'employés. Le territoire compte également 21% de cadres (24% dans la Métropole). La part de cadres varie de 13% à Rillieux-la-Pape à 27% à Caluire-et-Cuire.

### Une part importante de familles avec enfants

38% des ménages sont constitués de familles avec enfant(s) (33% dans la Métropole). Cette proportion atteint 46 % à Rillieux-la-Pape. La part de familles monoparentales est légèrement plus élevée dans le bassin de vie (11 %) que dans la Métropole de Lyon (9%).

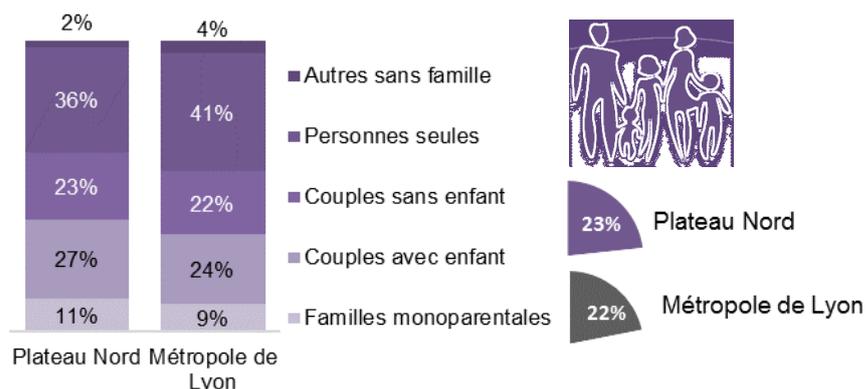
Caluire-et-Cuire est la commune qui compte le moins de familles avec enfants (proportion équivalente à celle observée dans la Métropole de Lyon). La commune se distingue par une présence plus marquée des 75 ans et en plus (12% contre 10% dans Plateau Nord et 8% dans la Métropole). Le nombre de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans y atteint 91 ce qui place Caluire-et-Cuire dans le top 10 des communes de la Métropole les plus touchées par le vieillissement.

### Une situation de santé plutôt favorisée

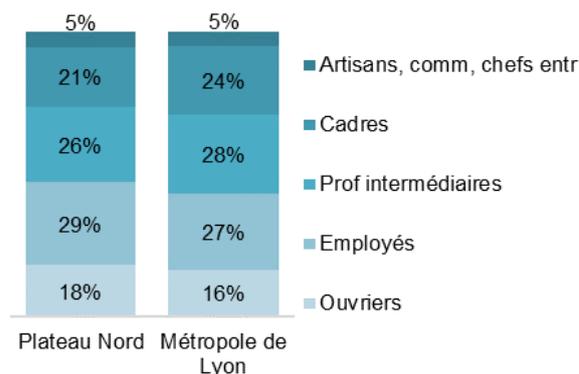
Pour 100 000 habitants, le taux de mortalité prématurée (avant 65 ans) est en deçà de la moyenne métropolitaine (153 contre 172).

La part de la population sous traitement antidiabétique est sensiblement plus faible dans le territoire (4 179 pour 100 000 habitants en 2013). A noter que ce taux peut varier du simple à plus du double selon que l'on se trouve à Sathonay-Camp, à Rillieux-la-Pape ou dans le QPV de la Ville Nouvelle à Rillieux-la-Pape.

## Typologie des ménages en 2015 (1) Les familles nombreuses\* en 2015 (1)



## CSP des actifs en 2015 (1)



	Plateau Nord	Métropole de Lyon	
Contexte socio démographique	Taille moyenne des ménages en 2015 (1)	2,3	2,2
	Part de la population résidant dans un quartier politique de la ville (QPV) (1)	20%	12%
	Taux de couverture de la population par la CAF	54%	56%
	Part des mineurs dans la population en 2015 (1)	24%	22%
	Evol. (2010-2015) part des mineurs en points (1)	+1,0	+0,3
Insertion et emploi	Tx de natalité* en 2015 (1) (21)	13	15
	Demandeurs d'emploi ABC* en 2017 (3)	6 656	127 448
	Part de demandeurs d'emploi ABC très longue durée (3)	21%	30%
	Tx d'évolution des demandeurs d'emploi ABC* (2012-2017) (3)	16%	23%
Dépendance et handicap	Tx de demandeurs d'emploi (cat. A) dans la population active (3)(1)	12%	12%
	Indice de vieillissement 2015 (1)	73	63
	Part des 75 et plus en 2015 (1)	10,0%	8,1%
Santé	Part de personnes seules parmi 75 ans et + en 2014 (1)	46%	46%
	Tx de mortalité prématurée (avant 65 ans) pour 100 000 habitants (27)	153	172
	Tx de bénéficiaires du programme "MT'dents"* en 2013 (24)	22%	27%
	Part des femmes ayant réalisé une mammographie organisée en 2013 (55-74 ans) (24)	47%	44%
Sport	Population couverte par le régime général sous traitement antidiabétique en 2013 - nb pour 100 000 hab. (24)	4 179	4 681
	Nb de licences sportives rapporté à la population 2015 (25)	25%	23%
Educ.	Tx de réussite au brevet des collèges juin 2017 (18)	84%	86%
	Tx de retard à l'entrée en 6e en 2017 (18)	14%	11%

# DIVERSITE DE L'HABITAT, DES EQUIPEMENTS ET DES SERVICES DE PROXIMITE

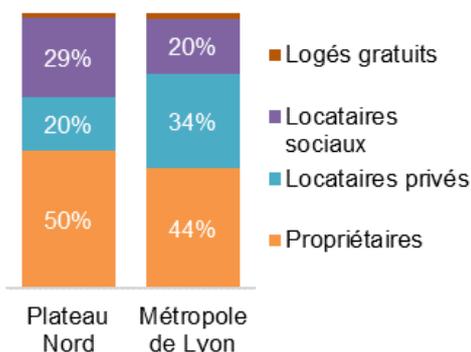
Cette seconde partie s'intéresse à l'offre et à la diversité des équipements et logements présents sur le territoire.

Les indicateurs retenus concernent l'habitat, mais aussi la densité médicale ou la présence d'équipements sociaux, éducatifs, culturels, liés à la petite enfance, aux personnes âgées ou à destination des personnes handicapées.

## Ce que l'on peut retenir :

- Un taux élevé de logements locatifs sociaux au sens de la loi SRU.
- Des logements plutôt grands avec néanmoins une répartition assez équilibrée des types de logements (nombre de pièces)
- Petite enfance : une offre d'accueil collectif en deçà de la moyenne métropolitaine
- 5 collèges dont 2 classés en REP+\*

## Statuts d'occupation des résidences principales en 2015 (1)



## Un taux élevé de logements sociaux, principalement concentrés à Rillieux-la-Pape

Le taux de logements sociaux au sens de la loi SRU atteint 31,7 % dans Plateau Nord. Rillieux-la-Pape est le territoire où se concentre le plus de logements sociaux (6 740) soit un taux de 57%.

En 2015, la moitié des ménages est propriétaire de sa résidence principale et c'est à Caluire-et-Cuire que la part de propriétaires est la plus élevée avec 54 %

Un ménage sur deux est propriétaire de son logement, proportion supérieure à la moyenne métropolitaine (44%).

## La moitié des résidences principales compte au moins 4 pièces

55% des résidences principales sont des grands logements (45 % dans la Métropole). A l'inverse, les logements de types T1 et T2 sont sous-représentés dans le territoire (17% contre 28% dans la Métropole).

## Une offre de soins de premier recours dans la moyenne de la Métropole

En 2017, Plateau Nord compte 101 médecins généralistes pour 100 000 habitants (103 en moyenne dans la Métropole). Avec 137 infirmiers libéraux pour 100 000 habitants le territoire est plutôt bien doté en termes de soins de premier recours (132 pour la Métropole).

Concernant les d'équipements à destination des personnes âgées dépendantes, la Conférence se situe en deçà de la moyenne métropolitaine mais s'en approche avec 109 places pour 1 000 personnes âgées de 80 ans et plus (119 dans la Métropole).

Enfin Plateau Nord compte 8,2 places en établissements pour personnes handicapés pour 1 000 habitants (taux équivalent dans la Métropole).

## Une concentration des équipements à vocation sociale, principalement à Rillieux-la-Pape

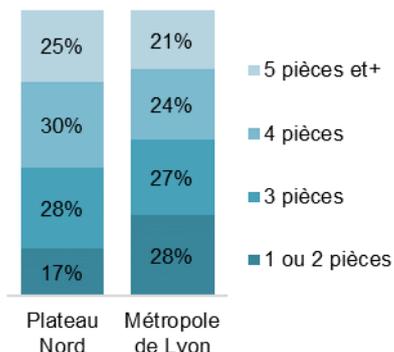
Hormis les CCAS communaux, on recense trois implantations de Maisons de la Métropole, cinq centres sociaux, une MJC et une maison des associations. Tous les équipements à vocation sociale présents à Rillieux-la-Pape se situent dans le quartier de la Ville Nouvelle ou dans les alentours proches.

Une structure d'insertion par l'activité économique est implantée sur le territoire.

## Petite enfance : une offre d'accueil collectif en deçà de la moyenne métropolitaine

En 2017, Plateau Nord compte 704 places en crèches, soit un peu plus d'une place pour cinq enfants de moins de 3 ans. Si l'on y ajoute le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans,

## Typologie des résidences principales en 2015 (1)



le ratio théorique d'enfants accueillis en structures collectives s'élève à 27% dans la conférence (légèrement en deçà de la moyenne métropolitaine). En 2017, les assistantes maternelles proposent 1 720 places, soit 6% de l'offre métropolitaine. Rapporté au nombre d'enfants de moins de 3 ans, on atteint un ratio de 54 places pour 100 enfants (52 dans la Métropole).

### Un niveau d'équipements sportifs dans la moyenne métropolitaine

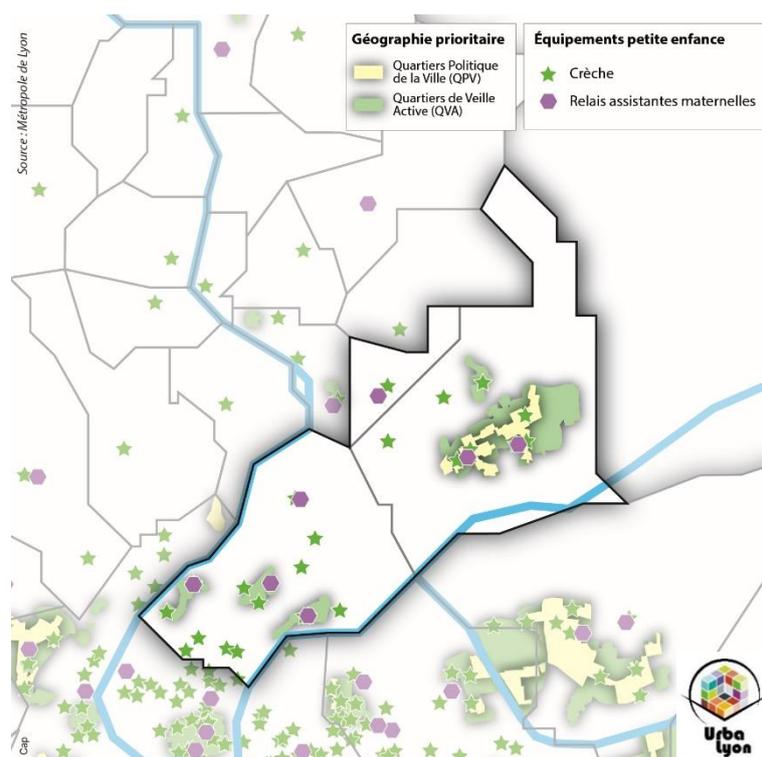
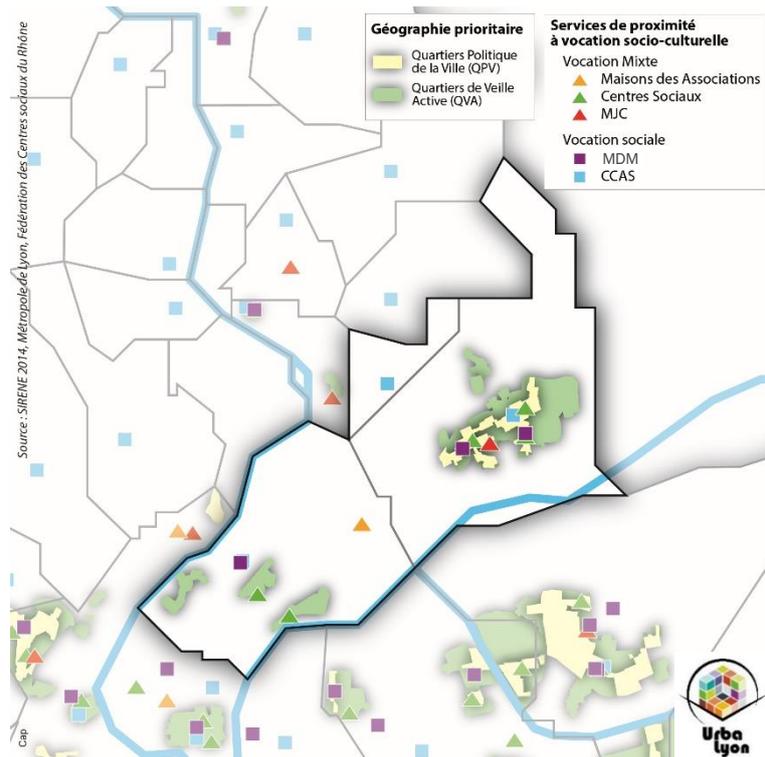
En 2017, le Plateau Nord compte 23 équipements sportifs pour 10 000 habitants, soit une offre proche de la moyenne métropolitaine (24). Sathonay-Camp et Rillieux-la-Pape sont les mieux dotés avec respectivement 32 et 29 équipements pour 10 000 habitants.

A la rentrée 2017, le bassin de vie compte 5 collèges publics (3 à Caluire-et-Cuire et 2 à Rillieux-la-Pape) accueillant au total 2 312 élèves. Deux collèges sont classés en REP+ et sont situés à Rillieux-la-Pape.

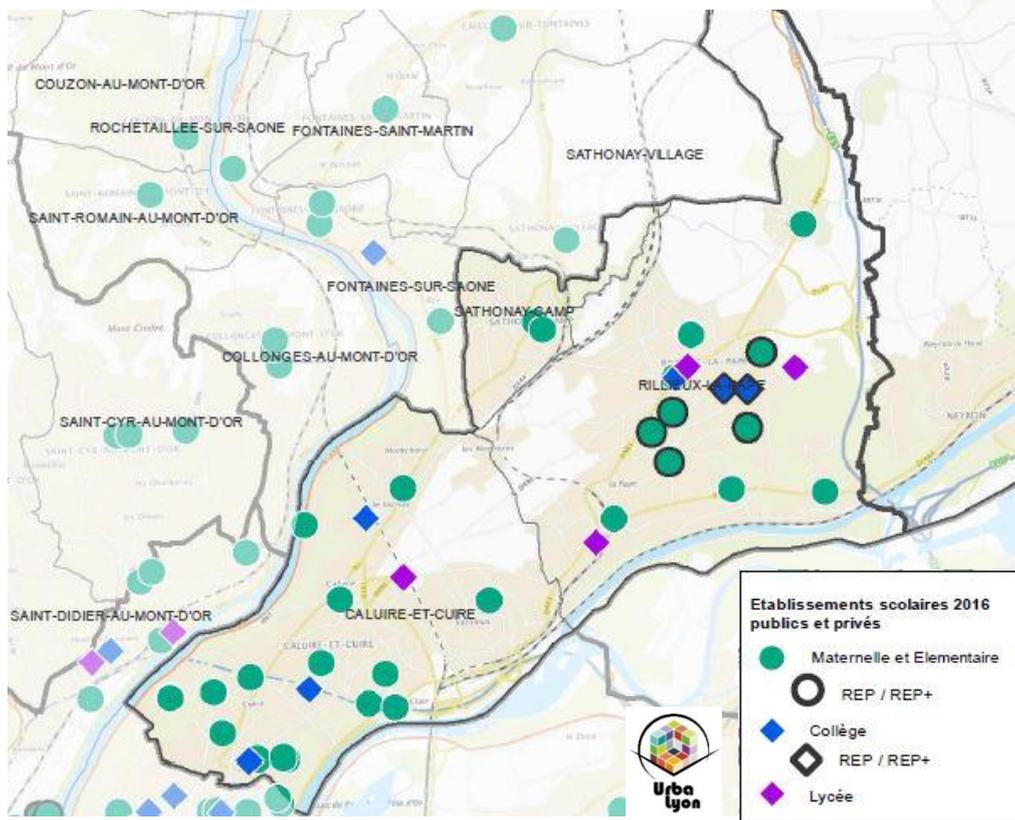
	Plateau Nord	Métropole de Lyon	
Habitat	Nb de pièces par résidence principale en 2015 (1)	3,8	3,6
	Part des maisons parmi les logements en 2015 (1)	19%	17%
	Nb de logements sociaux SRU en 2017 (13)	11 097	158 317
	Tx de logements sociaux SRU en 2017 (13)	31,7	26,7
	Pression sur la demande de logement social	3,6	5,7
Enfance et famille	Enfants scolarisés de 2 ans, rentrée 2017 (18)	172	2671
	Nb de places chez les assistantes maternelles en 2017 (22)	1 720	29 126
	Nb de places en crèches en 2017 (22)	704	14 182
	Nb de places en structures collectives* pour 100 enfants de moins de 3 ans (18) (22) (1)	27	30
Inscription et emploi	Nb de SIAE* par commune en 2015 (14)	1	56
Dépendance et handicap	Nb de places en EHPAD pour 1 000 personnes âgées 80 ans et + en 2017 (1) (15)	109	119
	Nb de places en établissements pour personnes handicapées pour 1 000 habitants (1) (15)	8,2	8,3
Santé	Nb de médecins généralistes pour 100 000 habitants (31)	101	103
	Nb d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants (16)	137	132
Sport et loisirs	Nb d'équipements sportifs pour 10 000 habitants (1) (17)	23	24
	Nb d'associations pour 10 000 habitants (6)	17	27
Educ.	Nb de collèges publics en 2016 (18)	5	80
	Nb de collégiens, rentrée 2017 (18)	2 312	44 482

### Les services de proximité à vocation sociale

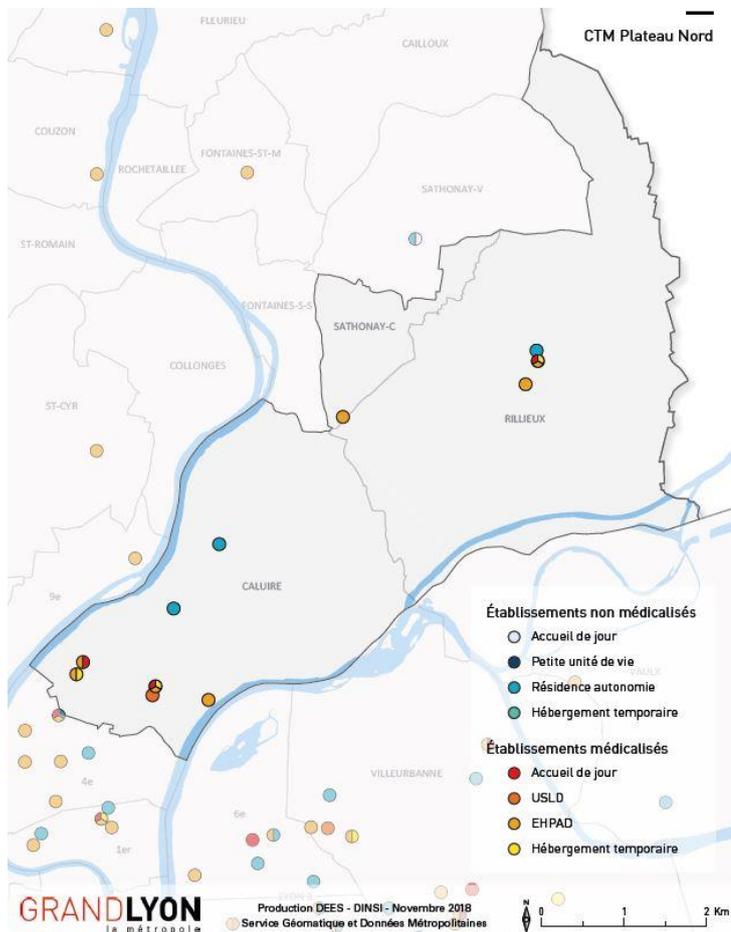
### Les équipements de la petite enfance



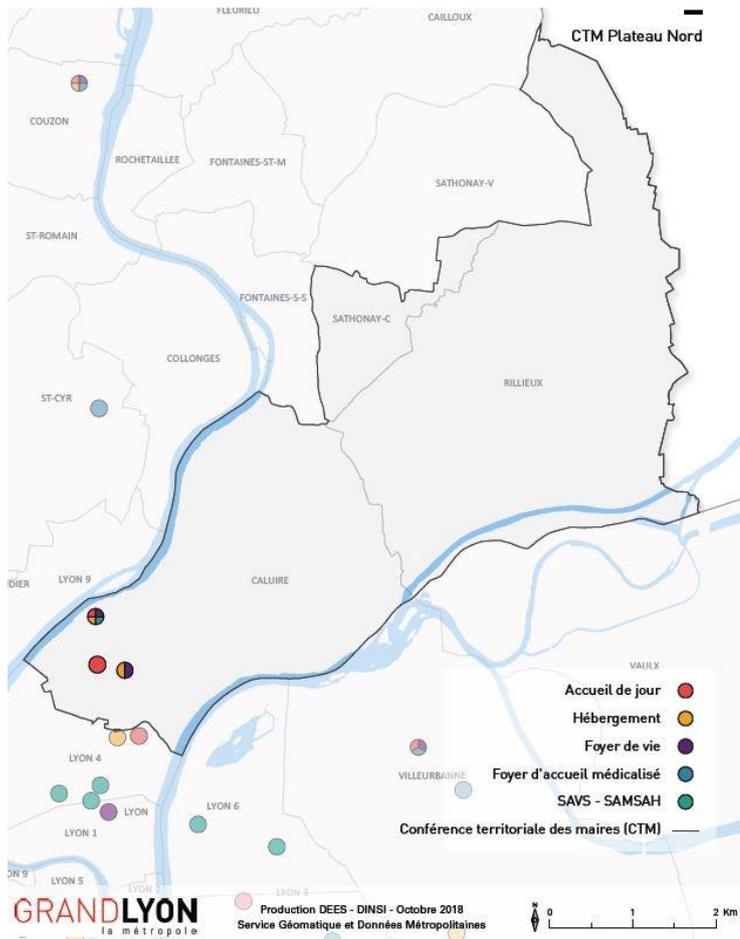
## Les établissements d'enseignement primaire et secondaire (publics et privés)



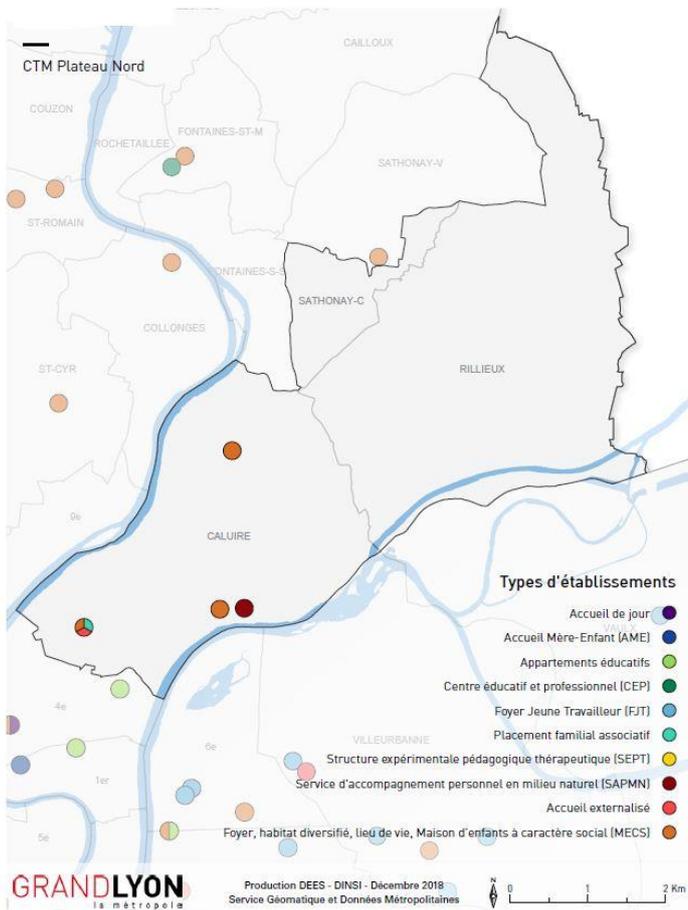
## Les établissements pour personnes âgées



## Les établissements pour les adultes handicapés



## Les établissements de protection de l'enfance



# ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES DE LA METROPOLE DE LYON

**La politique Santé et développement social de la Métropole coordonne et veille à la cohérence des politiques publiques dans ces champs.**

Les indicateurs commentés dans cette partie portent sur les différentes politiques publiques dont à la charge la métropole de Lyon en rapport notamment avec la protection maternelle et infantile, les modes de garde, la prévention de la santé, l'aide sociale à l'enfance, l'accompagnement des personnes âgées, handicapées, des personnes en insertion...

## Ce que l'on peut retenir :

- Tous les indicateurs de la CTM concernant les enfants, sont proches des valeurs moyennes de la Métropole de Lyon.
- Les personnes âgées, plus nombreuses dans ce territoire, ont des besoins d'accompagnement sur leur perte d'autonomie.

## PMI et prévention santé

Plateau Nord

Métropole de Lyon

13,2

15,0

taux de natalité en 2017

-1,2%

-0,1%

de naissances par an en moyenne  
au cours des cinq dernières années

54

52

places chez des assistantes maternelles pour  
100 enfants de - de 3 ans en 2017

16

14

suis de grossesse pour 100 naissances  
enregistrées en 2017

53

56

enfants vus en post-natal précoce  
pour 100 naissances enregistrées en 2017

## L'aide aux jeunes enfants est tout à fait dans la norme de la Métropole

Le taux de natalité est dans la fourchette moyenne des CTM de la Métropole. Le nombre moyen de naissance depuis 5 ans est en baisse assez forte avec - 1,2% chaque année en lien avec le vieillissement du territoire qui concerne surtout Caluire-et-Cuire.

Le nombre de places chez les assistantes maternelles est dans la moyenne métropolitaine, tout comme l'activité de suivi des enfants vus en post-natal.

Le suivi des grossesses est dans la fourchette haute de la Métropole et le taux pour 100 naissances enregistrées est le plus élevé à Rillieux-la-Pape avec 19 suivis pour 100 naissances.

## La protection diverge selon les communes, mais la CTM reste dans la moyenne de la Métropole.

La protection des enfants par des mesures administratives ou judiciaires se présente dans les mêmes proportions que celle constatée sur la Métropole. Toutefois, les enfants de Rillieux-la-Pape sont proportionnellement davantage concernés par des mesures de protection : 4,4% contre seulement 2,5% à Caluire, et 2,9% à Sathonay-Camp.

## Enfance et famille

Plateau Nord

Métropole de Lyon

3,4%

3,3%

d'enfants mineurs bénéficiaires d'une mesure  
administrative ou judiciaire en 2017

### Un territoire qui accueille beaucoup de personnes âgées

La CTM Plateau Nord possède le 2<sup>e</sup> plus fort taux de personnes de plus de 60 ans juste après la CTM Ouest-Nord. Ainsi, un habitant sur quatre appartient à cette classe d'âge dans ce territoire.

Cette proportion est de 28,5% à Caluire pour seulement 20,6% à Rillieux et 22,7% à Sathonay-Camp.

Cependant le taux de personnes bénéficiant de l'APA à domicile est plus faible de 1,6 points par rapport à la moyenne de la Métropole. Certes, les habitants de Caluire-et-Cuire ont en moyenne des revenus élevés ce qui pourraient les exclure du dispositif, mais ce n'est pas le cas pour Rillieux-la-Pape dont les ménages sont moins aisés.

### Des personnes âgées plus dépendantes

La répartition par GIR montre que les bénéficiaires sont surreprésentés dans les GIR 2 et 3. Ainsi, si la part de séniors percevant l'APA est moins élevée sur le territoire qu'en moyenne dans la Métropole, le degré de dépendance des allocataires est sensiblement plus élevé. A Rillieux-la-Pape notamment, le taux de GIR 1 et 2 atteint 19,4% (contre 16,2% dans la Métropole).

### Un accompagnement pour la notion d'handicap tout à fait normal

Le niveau d'aide pour accompagner les personnes en situation d'handicap est équivalent à la moyenne de la Métropole, aussi bien pour les enfants que les adultes, mais aussi pour financer les tierces personnes.

## Vieillessement

Plateau Nord

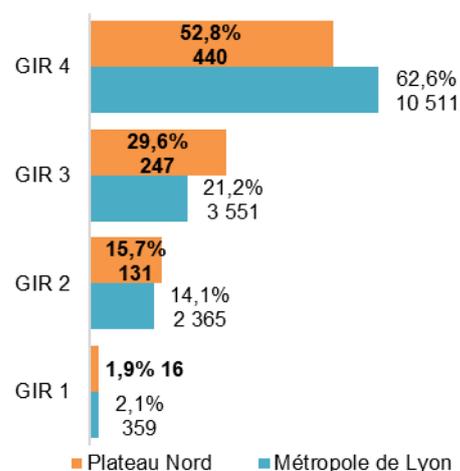
Métropole de Lyon

4,3%

5,9%

des personnes de 60 ans ou plus bénéficient de l'APA à domicile en 2017

### Répartition des bénéficiaires de l'APA par GIR en 2017 (22)



## Handicap

Plateau Nord

Métropole de Lyon

2,7%

2,8%

de la population a des droits ouverts à l'AAH (22) ou l'AAEH (22) en 2017

67

67

personnes ont des droits ouverts à l'ACTP ou à la PCH (22) pour 10 000 habitants en 2017

# Accompagnement social

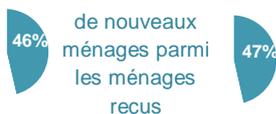
Plateau Nord

Métropole de Lyon

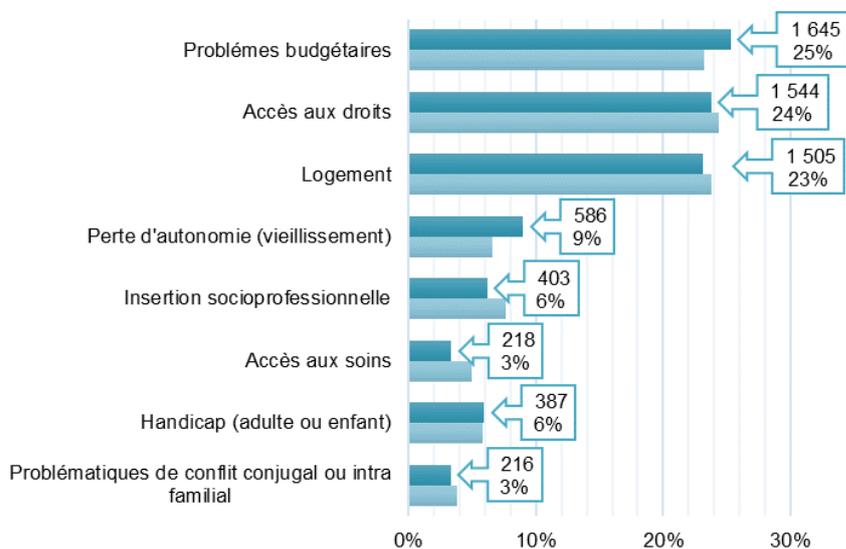
10,9%

8,3%

des ménages ont bénéficié d'un accompagnement social en 2017



## Répartition des sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2017



## Des besoins plus forts d'accompagnement social

L'accompagnement social est bien supérieur dans la CTM Plateau Nord que dans la Métropole (respectivement 10,9% et 8,3%). La part de nouveaux ménages reçus est équivalente à celle observée dans la Métropole.

## Les problèmes budgétaires sont la première préoccupation des habitants accompagnés

Le sujet budgétaire arrive toujours en première position des préoccupations des ménages, mais le taux est bien plus fort pour la CTM Plateau Nord. Un quart des consultations porte sur ce sujet en 2017.

L'accès au droit et les questionnements autour du logement sont les deux autres grandes questions mais s'observent dans les mêmes proportions que dans la Métropole.

La perte d'autonomie liée au vieillissement est un vrai sujet pour le territoire, alors que l'insertion professionnelle est moins abordée que dans les autres CTM.



## Définitions et acronymes

(par ordre alphabétique)

**AAH** : l'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière qui permet d'assurer un revenu minimum aux personnes handicapées. Cette aide est attribuée sous réserve de respecter 4 critères : incapacité, âge, nationalité et ressources.

**APA à domicile** : l'allocation personnalisée d'autonomie permet, sous conditions d'âge et de dépendance, de financer une partie des dépenses nécessaires au maintien à domicile (APA à domicile) ou bien dans le cas d'un hébergement dans un établissement médico-social (par exemple, un EHPAD), de financer une partie du tarif dépendance fixé par l'établissement d'accueil (APA en établissement). La donnée retenue ici concerne l'APA à domicile uniquement.

**Artificialisation (taux d')** : les espaces artificialisés recouvrent les zones urbanisées (habitat, grands équipements, espaces verts), les zones d'activité économique et les grandes infrastructures (routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires) ainsi que les espaces en mutation (chantiers, décharge, espaces libres urbains), par opposition aux espaces agricoles et naturels.

**ASE** : l'aide sociale à l'enfance (ASE) concourt aux mesures de prévention et de protection de l'enfant. Toutes les données concernant l'ASE correspondent à des bénéficiaires distincts.

**Bénéficiaires de la CMU-C** : la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) est une protection complémentaire santé gratuite. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources. Le taux présenté ici correspond à la population couverte par la CMU-C parmi l'ensemble de la population couverte par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

**Bénéficiaires du programme M'T dents** : jeunes de 6, 9, 12, 15 et 18 ans ayant bénéficié d'un examen bucco-dentaire gratuit (M'T dents).

**Bénéficiaires d'une aide PCH et hors PCH** : adultes et enfants bénéficiant de la prestation de compensation du handicap (PCH) ou d'une autre aide liée à la compensation du handicap. La PCH est une aide personnalisée permettant la prise en charge de dépenses liées au handicap (aide humaine, matérielle, animale...). Il est possible de bénéficier de la PCH à domicile ou en établissement. Les aides hors PCH comprennent notamment l'AAH, la RQTH, les cartes de stationnement ou encore les orientations en structure.

**Conférences territoriales des Maires (CTM)** : elles correspondent aux neuf « bassins de vie » de la Métropole de Lyon. Lieux d'échanges et de réflexion entre les communes et entre les communes et la Métropole, elles sont force de proposition et permettent de partager des éléments de diagnostic et de compréhension des territoires. Elles expriment les attentes de leur territoire dans les phases d'élaboration des politiques métropolitaines et travaillent à leur déclinaison territoriale en se concertant sur les priorités locales.

**Demandeurs d'emploi catégorie ABC** : parmi les catégories de demandeurs d'emploi utilisées par Pôle emploi, on distingue la catégorie A avec les demandeurs sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, les catégories B et C avec les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi en activité réduite courte de moins de 78h (B) ou longue de plus de 78h (C).

**Familles nombreuses** : leur part correspond au nombre de familles (couples et familles monoparentales) avec 3 enfants ou plus âgés de moins de 25 ans rapporté au nombre de familles avec enfants.

**Information préoccupante** : signalement d'un enfant en danger pouvant faire l'objet d'une mesure administrative ou judiciaire, ou bien classée sans suite.

**Niveau de vie** : d'après l'INSEE, le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage,

0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

**Nombre d'enfants de moins de 3 ans rapporté au nombre de places en structure collective** : ratio rapportant la capacité d'accueil en crèche (hypothèse théorique qu'une place bénéficierait à un enfant) et le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans (Rectorat), à l'ensemble des enfants de moins de 3 ans (Insee).

**Population couverte par le RSA** : elle correspond au nombre de personnes couvertes par le RSA (fin 2017) rapporté à l'ensemble de la population (RP 2015). Les personnes couvertes sont les membres composant le foyer allocataire du RSA soit l'allocataire, le conjoint éventuel réellement présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens du RSA.

**REP / REP+** : les réseaux d'éducation prioritaire sont les nouveaux périmètres de la politique d'éducation prioritaire mis en place à partir de la rentrée 2015. La politique d'éducation prioritaire vise à corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire en renforçant l'action pédagogique et éducative dans établissements scolaires des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales

**Réseau structurant des pistes cyclables** : dans le plan mode doux, le réseau cyclable structurant constitue l'ossature du réseau. Il assure les liaisons intercommunales et l'accent est porté sur la lisibilité et la continuité des itinéraires. Il est aménagé principalement sur des axes qui sont déjà structurants pour les autres modes de déplacement, le long des lignes de tramway ou sur des voies vertes. Le réseau structurant privilégie des aménagements en site propre au sens large (bandes cyclables, aménagements de couloirs bus mixtes (bus/vélos), pistes cyclables, mise en place de double sens cyclables).

**SIAE** : structures d'insertion par l'activité économique (ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion et associations intermédiaires).

**Solde migratoire apparent** : il est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel et donc altéré des imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité). Il est donc qualifié de solde migratoire « apparent » afin de garder en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

**Solde naturel** : c'est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

**Taux de construction** : nombre de logements construits entre 2008 et 2017 (Sitadel) pour 100 logements en 2008 (recensement de la population).

**Taux de natalité** : nombre de naissances pour 1 000 habitants.

**Taux de demandeurs d'emploi** : Rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi de cat. A inscrits à Pôle emploi et la population active au sens du recensement de la population qui comprend les personnes en emploi et celles se déclarant chômeurs.

**Taux de natalité** : nombre de naissances pour 1 000 habitants.

**Taux de pauvreté** : Il correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Ce seuil est égal à 60 % du niveau de vie médian de la population vivant en France soit 1 015€/mois pour une personne seule en 2015.

## Sources utilisées

(1) Insee. Recensements de la population (2010, 2013 pour la population en QPV, 2015).

(2) Acooss-Urssaf au 31 décembre.

(3) Pôle emploi : les données sur les demandeurs d'emplois concernent les demandeurs de catégories ABC (sauf le taux de demandeurs d'emploi – Cat. A).

(5) Spot Théma.

(6) Insee, REE Sirene 2016.

(7) Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

(8) Sitadel.

(9) OTIF Perval. Les prix indiqués correspondent aux prix moyens au m<sup>2</sup> des logements collectifs anciens (y compris T1). Les volumes de vente sont inférieurs aux volumes réels et excluent les logements anciens de moins de cinq ans.

(10) L'estimation de la population soumise à un risque a été réalisée par l'Agence d'urbanisme à partir de l'analyse des données de servitudes du PLU GL, du PPRI Garon, du PPRN Givors, du PPRI Rhône Saône et du PPRT Givors / Grigny.

(11) Réseau des arrêts TC : open data SNCF – open data TCL (aires d'influences commerciales selon kéolis et observatoire des transports agence), Population carroyée : population fiscale 2010.

(12) DIANE, janvier 2018, bureau Van Dijk.

(13) Inventaire SRU au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et fichier DGI 2017 (taxe d'habitation) pour le nombre de résidences principales

(14) DIRECCTE-UD69. Les données sur les SIAE sont au lieu d'implantation de la structure, qui peut avoir un rayonnement sur d'autres communes ou d'autres CTM.

(15) FINES extraction janvier 2019. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées.

Les établissements pour personnes âgées comprennent les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Les établissements pour personnes handicapées comprennent : les centres Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.), les centres de pré-orientation pour handicapés, les centres Médico-Psycho-Pédagogiques (C.M.P.P.), les centres de rééducation professionnelle, les entreprises adaptées, les établissements d'accueil temporaire d'enfants et d'adultes handicapés, les établissements et services d'aide par le travail (E.S.A.T.), les établissements expérimentaux pour adultes handicapés, les établissements expérimentaux pour enfance handicapée, les établissements pour déficients moteurs, les établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés, les foyers d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (F.A.M.), les foyers d'accueil polyvalent pour adultes handicapés, les foyers de vie pour adultes handicapés, les foyers d'hébergement adultes handicapés, les instituts médico-éducatifs (I.M.E.), les instituts pour déficients auditifs, les instituts pour déficients visuels, les maisons d'accueil spécialisée (M.A.S.), les services d'accompagnement à la vie sociales (S.A.V.S.), les services d'accompagnement médico-

sociale adultes handicapés, les services d'éducation spéciale et de soins à domicile, les unités évaluation réentrainement et d'orientation sociale et professionnelle.

(16) ARS 2015-Insee 2012, exploitation ORS RA.

(17) Ministère en charge des sports RES 2015. Le recensement porte sur tous les équipements sportifs ouverts au public, à titre gratuit ou onéreux, pour y pratiquer une activité physique et sportive. Il comprend les principaux sites de sport de nature. Un gymnase comportant un dojo, un terrain de basket et trois terrains de tennis compte pour cinq équipements.

(18) Rectorat : rentrée 2017 pour les effectifs de collégiens ; juin 2017 pour les taux de réussite au brevet. Les données ne concernent que les établissements publics.

(20) CAF du Rhône. La part des foyers monoparentaux sous le seuil de bas revenus est rapportée à l'ensemble des ménages (source RP 2012). Au 31/12/2017, le seuil de bas revenus était de 1 052€ par UC.

(21) Insee, statistiques de l'Etat civil.

(22) Métropole de Lyon. extractions IODAS 2017

(23) Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux

(24) Régime général de l'assurance maladie – ARS (2013), exploitation ORS RA.

(25) MEOS (Ministère des Sports).

(26) FiLoSoFi, 2015.

(27) Inserm CépiDC (2007-2011) - Insee (RP 2009), exploitation ORS RA.

(28) CNAM 2014, exploitation ORS RA.

(29) CLAP 2015

(30) Insee. CNAM 1<sup>er</sup> janvier 2016

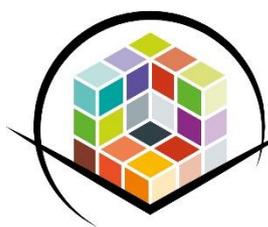
(31) Insee – Base permanente des équipements 2017 (BPE)

Rédaction : Patrick Brun, Frédéric Camus, Salah Jallali,  
Murielle Robert, Caroline Testut

Maquette : Agence d'urbanisme pour le développement  
de l'agglomération lyonnaise

Cartographie : Philippe Capel, Elisa Castel, Manon Pierrat,  
Métropole de Lyon DINSI (production DEES)

Crédit photos : Métropole de Lyon



Agence d'**Urbanisme** de l'aire  
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03  
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Saint-Priest, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Vienne, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**  
Réfèrent : Caroline Testut Simeu 04 81 92 33 81 [c.testut@urbalyon.org](mailto:c.testut@urbalyon.org)  
Infographie : Agence d'urbanisme